

SUJETS	REMARQUES
<p><b>1) Programme de modernisation des EFV</b></p>	<p>A la demande des représentants des ligues lors du dernier comité de pilotage national du département Développement, nous étudions la généralisation du programme pour l'ensemble des EFV labellisées. Un prochain courrier sera adressé aux écoles pour leur expliquer la marche à suivre pour la saison 2006.</p> <p>En mars 2006, le département Développement va envoyer aux EFV un pack de signalétique aux couleurs du nouveau logo pour leur permettre de renouveler l'ensemble de leurs outils de communication (autocollants coque, autocollants bome, pavillons, tee shirts,...). Ce pack viendra en plus du dispositif de packs aux clubs.</p> <p>Le travail continue sur la réalisation du DVD enseignement. Pour permettre d'élargir l'usage de cet outil nous étudions la réalisation d'animations en 3D sur différents thèmes : météo, réglages, règles de course...qui seront intégrées dans le DVD. La production d'un livre sur la démarche est également à l'étude.</p> <p>Le département Développement souhaite continuer à accompagner les ligues régionales dans le cadre de la nouvelle démarche d'enseignement. Une convention a été signée en ce sens avec l'ENV pour la mise à disposition de Philippe Delhaye sur ce projet. Les ligues qui souhaiteraient programmer des réunions de travail sur ce thème durant l'automne 2005 ou le printemps 2006 peuvent donc nous solliciter pour aider à animer ces réunions. Un planning est en cours d'élaboration. Merci de transmettre votre demande auprès du département Développement. Contact : Sylvie LASSEAUX</p>
<p><b>2) Labels 2006</b></p>	<p>Actuellement 323 clubs ont rempli leur demande de labels pour 2006.</p> <p>Rappel de l'échéancier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie des clubs jusqu'au 4 novembre</li> <li>- Instruction et saisie des avis par les cdv et les ligues du 7 novembre au 1<sup>er</sup> décembre</li> <li>- Instruction nationale à partir du 6 décembre</li> </ul> <p>Une relance a été faite auprès des clubs qui n'avaient pas encore renouvelés leurs demandes de labels.</p>
<p><b>3) Cofinancement Gilet</b></p>	<p>L'opération est à présent terminée, les 5000 gilets ayant trouvé acquéreurs. Nous étudions la reconduction d'une offre similaire sur l'année 2006.</p>
<p><b>4) Salon nautique 2005</b></p>	<p>Il n'y aura pas de stand EFV cette année. Le département développement a décidé de concentrer les efforts financiers, en 2006, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une campagne de presse d'avant saison de promotion de l'opération de modernisation des EFV (printemps 2006) auprès du grand public</li> <li>- la production d'outils de communication et d'affichage pour les EFV (PACK de signalétique pour les EFV)</li> </ul> <p>Par contre, des rencontres de travail vous seront proposées sur certains thèmes de la réforme (enseignement, normalisation, communication). Ces rencontres auront lieu au siège de la fédération, dans notre belle salle de réunion ! Le programme vous sera communiqué dans un courrier spécifique. Contact : Richard CARLON <a href="mailto:richard.carlon@ffv.fr">richard.carlon@ffv.fr</a></p>
<p><b>5) Opération Bien manger Bien bouger</b></p>	<p>L'impression des documents a pris un peu de retard. Les mallettes seront donc envoyées dans les centres tests début novembre. Nous allons donc décaler les dates de retours d'enquête pour les clubs.</p>
<p><b>6) Co financements CIDIL 2006</b></p>	<p>Nous travaillons sur l'offre de matériel cofinancé 2006 avec les Produits laitiers. Particulièrement, le matériel planches à voile a été testé en 2005 par l'ENV. Ce travail coordonné par Philippe Delhaye a permis d'identifier les points forts et les points faibles du matériel livré dans les clubs. En octobre, une rencontre avec les fabricants Hi Tech et Nautix a permis d'établir le projet de gamme pour 2006. Si le partenariat est accepté, l'offre planche à voile 2006 se présenterait autour de deux gammes : une gamme enfant et une gamme adulte.</p> <p>La gamme enfant comprendrait les gréements 1, 8 et 2, 7 de 2005 avec des améliorations et un nouveau gréement 3,6 en monofilm (type pro kid) est à l'étude pour offrir un gréement amélioré en perfectionnement enfant et favoriser l'éventuelle utilisation en école de sport.</p> <p>La gamme adulte comprendrait les gréements 4,2 – 5,2 – et 6, 2 avec des améliorations notamment sur les mâts (retour à un mât époxy pour la 6,2, ....)</p> <p>Des prototypes sont en cours de réalisation pour tenir compte de ces évolutions.</p>

<b>7) Mesures pour l'emploi</b>	<p>Dans le cadre de la réforme des nouveaux emplois aidés, nous invitons les associations à prendre contact avec les services des DDJS de leur département ou avec les ANPE qui gèrent ces nouveaux dossiers.</p> <p>Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CA) permettent aux employeurs de bénéficier d'allègements importants (jusqu'à 90% du salaire financé). Ces dispositifs sont adaptés dans chaque région, une partie de l'aide étant déterminées par les Conseils Régionaux.</p> <p>Ils sont cependant moins favorables pour les employés. Il s'agit d'être vigilant pour que les emplois soient le moins précarisés possible (deux maximum) et que les programmes de formation soit réellement mis en oeuvre.</p> <p>En lien, un document de la DDJS du Morbihan qui présente le dispositif.</p>
<b>8) Carte professionnelle (suite)</b>	<p>Les mesures générales de simplification administrative s'appliquent lors du dépôt du *dossier*, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suppression de la fiche d'état civil</li> <li>- suppression de la procédure du certifié conforme</li> <li>- remplacement de l'extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire (fourni par le déclarant) par l'extrait du bulletin n°2 (communiqué par le service du casier judiciaire sur demande de l'administration). Dans les services déconcentrés, une personne sera désignée par le directeur et aura accès à cette information par le biais d'internet en utilisant un identifiant et un mot de passe : délai d'une semaine à compter de la demande sur le site internet (<a href="http://www.cjnb2.justice.gouv.fr">www.cjnb2.justice.gouv.fr</a>).</li> </ul> <p>Modifications sur la *carte* elle-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mentions "diplômes" et " autorisation d'exercice" sont remplacées par "qualification" et le numéro de diplôme peut être inscrit</li> <li>- disparition des mentions "lieu d'exercice" et "type d'établissement" : souci de confidentialité</li> <li>- mention "nature des fonctions assurées" remplacée par "conditions d'exercice".</li> </ul> <p>Le but de cette modification réglementaire est de répondre à la création de diplômes évolutifs, tels que BP et UC associées et ainsi faire figurer sur un seul et même document l'ensemble des qualifications et des conditions d'exercice qui y sont rattachées.</p>
<b>9) Convention collective du sport</b>	<p>Pour l'instant, elle n'est pas applicable. il faut attendre la rédaction et l'acceptation des arrêtés d'extension. Mais en attendant, pour vous aidez dans votre lecture, voici un document de travail que nous livre le COSMOS...</p>
<b>10) LAE - Logiciel Aspogest</b>	<p><b>ASPOGEST - EDITION DES PASSEPORTS VOILE</b></p> <p>Un test "grandeur nature" d'impression des passeports voile (numérotation automatisée + coordonnées licencié + image de fond) s'est déroulé cet été dans les centres nautiques de Kerguelen et Fouesnant.</p> <p>L'opération est un succès, les gains de temps étant réellement conséquents : les utilisateurs n'ayant plus aucune manipulation des fameux triplicatas !</p> <p><b>GESTION DES POINTS PLAGE</b></p> <p>Développé en partenariat avec le réseau des Points Plage, une version "1" a été utilisée par Perros-Guirec, Fouesnant et Saint Philibert durant l'été. Planning dynamique (saisie des plages de locations/cours particuliers à la souris) et impression des contrats permettent à l'utilisateur de travailler "en direct" ! Le paramétrage, basé sur les tables réseau, permet l'envoi des chiffres-clé, par FTP, sur le serveur web du réseau. Une réunion de bilan s'est tenue début septembre. Les derniers ajustements du logiciel ont été présentés lors de la réunion du 29 septembre à Mur de Bretagne.</p> <p>Pour tous renseignements complémentaires sur ASPOGEST ou POINT PLAGE, merci de contacter Jean-Thierry DEBORD au 02.97.40.50.36. ou 06.85.07.04.10.</p>
<b>11) Handivoile</b>	<p><b>Des régates expérimentales au service de l'Handivoile</b></p> <p>Le Club de Voile de Soustons Marensin, site pilote régional Handivoile, a organisé dernièrement une régata expérimentale dans le but de tester et d'affiner les ratings mis au point l'hiver dernier par l'Ecole nationale de voile (ENV).</p> <p>Cet évènement réunissait des quillards -dont certains de conception récente (Néo 495...)- spécialement adaptés au public handicapé et des bateaux possédant déjà des ratings figurant dans la table des handicaps « voile légère » (2.4, MiniJi, Optimist, Laser Radial...)</p> <p>Pendant deux jours, les manches chronométrées avec précision se sont succédées. Les relevés seront prochainement transmis à l'ENV, ce qui permettra d'affiner et éventuellement de valider définitivement les ratings des nouvelles flottes.</p> <p><b>Réunion commission mixte</b></p> <p>Une réunion de la commission mixte FFvoile / FFHandisport, ouverte à tous, se tiendra le dimanche 5 décembre au Salon Nautique de Paris, salle 123)</p>
<b>12) Bon à savoir</b>	<p>L'EXPRESSO du développement est ouvert à tous (ligues, cadres techniques, correspondants régionaux développement...) pour faire passer vos expériences, adresses, infos utiles ...</p> <p>Nous comptons sur vos textes pour le rendre plus attractif. Merci d'avance.</p>